

Folia Pharmacotherapeutica janvier 2024

Campagne d'information 2024 sur les risques nucléaires et distribution des comprimés d'iode

Dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation sur le risque nucléaire, les autorités sollicitent la collaboration des pharmacien(ne)s pour fournir aux patients des informations correctes concernant l'utilisation et la conservation des comprimés d'iode, et pour échanger les comprimés datant de 2010.

Le Folia d'avril 2022 et d'avril 2018 donnent également des informations sur les comprimés d'iode et les campagnes précédemment menées.

Cette campagne de sensibilisation concerne toute la Belgique, bien qu'une distinction doit être faite entre les zones qui se situent à 20/10 km des installations nucléaires (dites « *zones de planification d'urgence* ») et les zones qui se situent hors de ce périmètre.

Dans les zones de planification d'urgence, les pharmacien(ne)s doivent demander de manière proactive aux citoyens s'ils ont déjà des comprimés d'iode et, si ce n'est pas le cas, les distribuer à **chaque citoyen ou collectivité**.

Les **zones de planification d'urgence d'une installation nucléaire** sont les zones de 20 km autour des sites de Doel, Tihange, Mol/Dessel, Borssele et Chooz et de 10 km autour du site de Fleurus.

En parallèle de cette campagne, une campagne de distribution active de comprimés d'iode sera menée par les pharmacies et du matériel de communication sera mis à disposition.

Comprimés d'iode

Sur la boîte des comprimés d'iode ne figure que la date de production, sans date de péremption. Les comprimés d'iode ont une durée de validité d'au moins 10 ans. Le gouvernement contrôle l'efficacité des comprimés. La durée de conservation est testée chaque année.

Les comprimés datant de 2010 ont une durée de vie d'au moins jusqu'au 18 avril 2024.

Lors de la campagne de 2024, il est donc prévu que les boîtes de comprimés d'iode datant de 2010 soient échangées et reprises. Les pharmacies qui disposent de comprimés d'iode avec une date de production de 2017, ne doivent ni échanger ni reprendre ces boîtes.

Rôle des pharmacies

- Récupérer les **anciens comprimés d'iode** (date de production 2010 ou antérieure) et les éliminer via le système de collecte habituel (bacs jaunes) ;
- **Délivrer les comprimés d'iode datant de 2017 :**
 - Dans les zones de planification d'urgence : à **chaque citoyen et collectivité** ;
 - Hors des zones de planification d'urgence : aux **groupes cibles vulnérables** (enfants de moins de 18 ans, femmes enceintes et allaitantes) et à **certaines collectivités** (qui accueillent des groupes cibles vulnérables comme les crèches, écoles...) [voir Folia avril 2022]. Les comprimés d'iode peuvent néanmoins être distribués aux citoyens qui le demandent.
- Fournir aux citoyens les informations nécessaires sur le bon usage des comprimés d'iode (*voir ci-dessous*);
- Enregistrer la délivrance au nom du patient, à raison d'une boîte pour une famille de 4 personnes (CNK: 3641222).
- Tenir à jour le stock de comprimés d'iode pour assurer une distribution rapide et réactive en cas d'accident nucléaire. Chaque pharmacie doit disposer d'un stock d'au moins 240 boîtes (100 g d'iodeure de potassium).

Bon usage des comprimés d'iode

Conseils d'utilisation

- Les comprimés d'iode doivent être administrés **uniquement sur recommandation expresse des autorités**. L'ingestion d'iode stable n'est efficace que dans un laps de temps bien précis indiqué par les experts.
- La dose d'iode à prendre varie en fonction de l'âge.
- Les comprimés peuvent être dissous dans une petite quantité d'eau pour ensuite diluer la solution dans une plus grande quantité d'eau ou de jus de fruit.
- Les boîtes de comprimés d'iode doivent être conservées dans leur emballage et à l'abri de l'humidité et de la lumière.
- Le patient peut également se référer à la notice et au site Internet risquenucleaire.be/fr.

Population cible

Les groupes cibles pour l'administration d'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire sont les personnes qui présentent le risque le plus élevé de développer un cancer de la thyroïde après une exposition à l'iode radioactif. Il s'agit des **enfants (<18 ans)**, des **femmes enceintes et des femmes allaitantes** et, **dans une moindre mesure des adultes entre 18 et 40 ans**.

Au-delà de 40 ans, le risque de développer un cancer thyroïdien à la suite d'une exposition à l'iode radioactif est très faible, alors que ce groupe d'âge présente une probabilité accrue de pathologies thyroïdiennes méconnues, qui constituent une contre-indication à la prophylaxie. Pour cette raison, la prophylaxie n'est généralement pas indiquée dans cette catégorie d'âge.

Sources

- AFMPS, Communication : campagne de distribution des comprimés d'iode, consulté le 02/01/2024.
- OPHACO, Campagne 2023-2024 sensibilisation risques nucléaires, circulaire grande série n°67, 02/01/2024.
- Risque nucléaire, consulté le 02/01/2024
- Agence fédérale de contrôle nucléaire, Comprimés d'iode, consulté le 02/01/2024.
- APB Nouvelles Brèves, « Avez-vous des comprimés d'iode ? », 01/04/24, consulté le 14/10/24.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.